



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDENNES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N°8-2016-058

PUBLIÉ LE 15 JUIN 2016

Sommaire

DDFIP08

8-2016-06-13-001 - Bordereau d'accompagnement des décisions prises dans le cadre de la détermination des paramètres départementaux d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels (1 page)	Page 3
8-2016-06-13-003 - Les tarifs par catégorie de locaux professionnels et secteur d'évaluation (1 page)	Page 5
8-2016-06-13-004 - Liste des parcelles affectées de coefficients de localisation (3 pages)	Page 7
8-2016-06-13-002 - Secteur d'évaluation par commune des locaux professionnels (14 pages)	Page 11

DDT 08

8-2016-06-14-001 - Arrêté n° 2016-058 modifiant l'arrêté n° 2016/051 du 30 mai 2016 autorisant l'association agréée pour la pêche et de la protection du milieu aquatique "la Draizienne" à organiser un concours de pêche à la truite dans la rivière "La Draize" (2 pages)	Page 26
8-2016-06-06-003 - Arrêté préfectoral n° 2016-304 autorisant la régulation à tir et de nuit des renards par les lieutenant de louveterie des Ardennes (2 pages)	Page 29

Préfecture 08

8-2016-06-07-001 - arrete CCAPEX (2 pages)	Page 32
8-2016-06-06-002 - arrêté d'agrément de M. Stéphane FAYAULT en qualité de garde-pêche particulier (3 pages)	Page 35
8-2016-06-09-001 - arrêté modificatif portant renouvellement de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département des Ardennes (2 pages)	Page 39
8-2016-06-06-004 - Arrêté n° 2016-875 autorisant l'organisation de la Transardennaise les 11 et 12 juin 2016 (4 pages)	Page 42
8-2016-06-08-002 - Décision de la fermeture des services de la préfecture et des sous-préfectures le 15 juillet 2016. (1 page)	Page 47
8-2016-05-30-008 - désignation membres TA (1 page)	Page 49
8-2016-06-06-005 - MHRDC Promotion du 14 juillet 2016 (18 pages)	Page 51

DDFIP08

8-2016-06-13-001

**Bordereau d'accompagnement des décisions prises dans le
cadre de la détermination des paramètres départementaux
d'évaluation des valeurs locatives des locaux**

*Bordereau d'accompagnement des décisions prises dans le cadre de la détermination des
paramètres départementaux d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels*

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ARDENNES

BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DETERMINATION DES PARAMETRES DEPARTEMENTAUX D'EVALUATION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Informations générales

La délimitation des secteurs d'évaluation, les tarifs et les coefficients de localisation sont arrêtés par la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) conformément au VII de l'article 34 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 après avis des commissions communales et intercommunales des impôts directs prévues aux articles 1650 et 1650 A du code général des impôts.

En cas de désaccord avec les commissions précitées, les secteurs d'évaluation, les tarifs et les coefficients de localisation sont arrêtés par la commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL) dans un délai de trente jours. A défaut de décisions dans ce délai, les secteurs d'évaluation, les tarifs et les coefficients de localisation sont arrêtés par le représentant de l'Etat dans le département.

La CDIDL du département des ARDENNES a arrêté les paramètres départementaux d'évaluation lors de sa réunion du 31 mars 2016.

Notification des paramètres départementaux d'évaluation

Conformément à l'article 1^{er} du décret n° 2015-751 du 24 juin 2015 modifié par le décret n° 2016-673 du 25 mai 2016 relatif aux modalités de publication et de notification des décisions prises en vue de la détermination des paramètres d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels, les décisions prises par la CDIDL sont notifiées aux autorités compétentes.

Dans ce cadre, les trois documents suivants sont publiés :

- le document 1 détaille la délimitation des secteurs d'évaluation qui correspondent au découpage du département en secteurs locatifs homogènes. Ce document comporte 14 pages ;
- le document 2 regroupe les tarifs par catégorie de locaux professionnels et secteurs d'évaluation. Ce document comporte 1 page ;
- le document 3 dresse la liste des parcelles affectées de coefficients de localisation. Ce document comporte 3 pages .

Délai de recours

Les décisions figurant dans les documents 1 à 3 pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Châlons en Champagne dans le délai de deux mois suivant leur notification.

DDFIP08

8-2016-06-13-003

Les tarifs par catégorie de locaux professionnels et secteur
d'évaluation

Les tarifs par catégorie de locaux professionnels et secteur d'évaluation

Grille tarifaire du département des Ardennes

Catégories	Tarifs (€ / m ²)					
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6
ATE1	32,9	32,9	38,7	53,4	71,8	71,8
ATE2	36,4	36,4	40,1	61,4	75,3	103,5
ATE3	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3
BUR1	103,0	103,0	103,0	123,3	135,6	138,2
BUR2	95,9	95,9	99,0	99,0	132,3	132,3
BUR3	94,4	94,4	107,6	107,6	131,7	131,7
CLI1	91,0	91,0	91,0	91,0	91,0	91,0
CLI2	39,7	71,2	124,7	124,7	141,8	149,3
CLI3	124,3	124,3	124,3	124,3	124,3	124,3
CLI4	105,3	105,3	105,3	105,3	105,3	105,3
DEP1	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6
DEP2	30,1	30,1	37,5	44,0	60,6	60,6
DEP3	13,8	13,8	13,8	13,8	13,8	13,8
DEP4	25,6	26,4	33,1	37,1	45,2	53,2
DEP5	44,0	44,0	44,0	44,0	44,0	44,0
ENS1	37,6	37,6	37,6	42,7	59,7	59,7
ENS2	37,6	37,6	37,6	42,7	59,7	59,7
HOT1	79,6	79,6	79,6	79,6	79,6	79,6
HOT2	33,9	33,9	48,1	57,7	57,7	57,7
HOT3	21,6	21,6	30,2	44,1	44,1	44,1
HOT4	40,9	40,9	40,9	40,9	40,9	40,9
HOT5	23,9	31,9	49,4	49,4	49,4	49,4
IND1	25,0	25,0	25,0	44,5	44,5	44,5
IND2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
MAG1	53,1	78,5	92,2	113,1	139,0	188,0
MAG2	42,3	64,4	80,7	85,2	85,2	85,2
MAG3	100,0	153,2	153,2	264,4	264,4	264,4
MAG4	56,9	56,9	66,2	75,6	87,1	98,6
MAG5	87,1	87,1	87,1	87,1	87,1	87,1
MAG6	13,7	32,0	58,8	68,2	68,2	68,2
MAG7	71,6	71,6	71,6	71,6	71,6	71,6
SPE1	47,6	47,6	47,6	47,6	47,6	47,6
SPE2	3,7	37,8	49,6	49,6	49,6	49,6
SPE3	35,4	35,4	35,4	35,4	35,4	35,4
SPE4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
SPE5	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
SPE6	125,5	125,5	125,5	125,5	125,5	125,5
SPE7	58,4	58,4	58,4	58,4	58,4	58,4

Réservé à l'administration
Pdv : 002

DDFIP08

8-2016-06-13-004

Liste des parcelles affectées de coefficients de localisation

Liste des parcelles affectées de coefficients de localisation

Liste des parcelles affectées de coefficients de localisation du département des ARDENNES

Pour les lignes où une section (respectivement une commune) figure sans parcelles, le coefficient de localisation indiqué s'applique à toutes les parcelles de la section (respectivement la commune), à l'exception des parcelles expressément listées par la liste.

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Parcelle	Coefficient	
"190"	GIVET		AI	35	1,15	
"190"	GIVET		AI	64	1,15	
"190"	GIVET		AI	83	1,15	
"190"	GIVET		AN	754	1,15	
"190"	GIVET		AN	755	1,15	
"190"	GIVET		AN	757	1,15	
"190"	GIVET		AP	104	1,15	
"190"	GIVET		AP	105	1,15	
"190"	GIVET		AP	106	1,15	
"190"	GIVET		AP	107	1,15	
"190"	GIVET		AP	108	1,15	
"190"	GIVET		AP	110	1,15	
"190"	GIVET		AP	112	1,15	
"190"	GIVET		AP	113	1,15	
"190"	GIVET		AP	114	1,15	
"190"	GIVET		AP	123	1,15	
"190"	GIVET		AP	124	1,15	
"190"	GIVET		AP	125	1,15	
"190"	GIVET		AP	699	1,15	
"190"	GIVET		AP	704	1,15	
"190"	GIVET		BC	125	1,15	
"190"	GIVET		BC	126	1,15	
"190"	GIVET		BC	127	1,15	
"190"	GIVET		BC	128	1,15	
"190"	GIVET		BC	129	1,15	
"190"	GIVET		BC	130	1,15	
"190"	GIVET		BC	131	1,15	
"190"	GIVET		BC	189	1,15	
"190"	GIVET		BC	190	1,15	
"190"	GIVET		BC	191	1,15	
"190"	GIVET		BC	192	1,15	
"190"	GIVET		BC	194	1,15	
"190"	GIVET		BC	195	1,15	
"190"	GIVET		BC	213	1,15	
"190"	GIVET		BC	214	1,15	
"190"	GIVET		BC	215	1,15	
"190"	GIVET		BC	216	1,15	
"190"	GIVET		BC	218	1,15	
"190"	GIVET		BC	219	1,15	
"190"	GIVET		BC	220	1,15	
"190"	GIVET		BC	221	1,15	
"190"	GIVET		BC	224	1,15	
"190"	GIVET		BC	233	1,15	
"190"	GIVET		BC	234	1,15	
"190"	GIVET		BC	235	1,15	
"190"	GIVET		BC	236	1,15	
"190"	GIVET		BC	237	1,15	

Liste des parcelles affectées de coefficients de localisation du département des ARDENNES

"190"	GIVET		BC	238	1,15	
"190"	GIVET		BC	239	1,15	
"190"	GIVET		BC	240	1,15	
"190"	GIVET		BC	241	1,15	
"190"	GIVET		BC	242	1,15	
"190"	GIVET		BC	243	1,15	
"190"	GIVET		BC	244	1,15	
"190"	GIVET		BC	245	1,15	
"190"	GIVET		BC	246	1,15	
"190"	GIVET		BC	247	1,15	
"190"	GIVET		BC	248	1,15	
"190"	GIVET		BC	249	1,15	
"190"	GIVET		BC	250	1,15	
"190"	GIVET		BC	251	1,15	
"190"	GIVET		BC	252	1,15	
"190"	GIVET		BC	314	1,15	
"190"	GIVET		BC	315	1,15	
"190"	GIVET		BC	316	1,15	
"190"	GIVET		BC	317	1,15	
"190"	GIVET		BC	318	1,15	
"190"	GIVET		BC	319	1,15	
"190"	GIVET		BC	320	1,15	
"190"	GIVET		BC	441	1,15	
"190"	GIVET		BC	442	1,15	
"190"	GIVET		BC	444	1,15	
"190"	GIVET		BC	447	1,15	
"190"	GIVET		BC	448	1,15	
"190"	GIVET		BC	450	1,15	
"190"	GIVET		BC	451	1,15	
"190"	GIVET		BC	454	1,15	
"190"	GIVET		BC	455	1,15	
"190"	GIVET		BC	456	1,15	
"190"	GIVET		BC	457	1,15	
"190"	GIVET		BC	458	1,15	
"190"	GIVET		BC	549	1,15	
"190"	GIVET		BC	743	1,15	
"190"	GIVET		BC	744	1,15	
"190"	GIVET		BC	745	1,15	
"190"	GIVET		BC	749	1,15	
"190"	GIVET		BC	750	1,15	
"190"	GIVET		BC	751	1,15	
"190"	GIVET		BC	842	1,15	
"190"	GIVET		BC	843	1,15	
"190"	GIVET		BC	844	1,15	
"190"	GIVET		BC	845	1,15	
"190"	GIVET		BC	851	1,15	
"190"	GIVET		BC	852	1,15	
"190"	GIVET		BC	860	1,15	
"190"	GIVET		BC	861	1,15	
"190"	GIVET		BC	884	1,15	
"190"	GIVET		BC	885	1,15	
"190"	GIVET		BC	889	1,15	
"190"	GIVET		BC	899	1,15	
"190"	GIVET		BC	900	1,15	

Liste des parcelles affectées de coefficients de localisation du département des ARDENNES

"190"	GIVET		BC	941	1,15	
"190"	GIVET		BC	942	1,15	
"190"	GIVET		BC	949	1,15	
"486"	VIREUX MOLHAIN		B	3	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		B	197	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	367	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	371	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	372	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	376	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	377	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	378	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	379	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	380	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	381	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	384	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	385	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	386	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	387	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	388	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	389	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	390	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	401	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	402	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	405	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	408	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	409	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	416	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	417	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	418	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	419	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	420	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	422	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	424	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	425	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	435	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	436	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	442	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	462	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	466	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	468	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	472	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AC	473	0,85	
"486"	VIREUX MOLHAIN		AH	575	0,85	

DDFIP08

8-2016-06-13-002

Secteur d'évaluation par commune des locaux
professionnels

Secteur d'évaluation par commune des locaux professionnels

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"001"	ACY ROMANCE			1
"003"	AIGLEMONT			3
"004"	AIRE			1
"005"	ALINCOURT			1
"006"	ALLAND HUY ET SAUSSEUIL			1
"007"	LES ALLEUX			1
"008"	AMAGNE			1
"009"	AMBLIMONT			1
"010"	AMBLY-FLEURY			1
"011"	ANCHAMPS			1
"013"	ANGECOURT			1
"014"	ANNELLES			1
"015"	ANTHENY			1
"016"	AOUSTE			1
"017"	APREMONT SUR AIRE			1
"018"	ARDEUIL-ET-MONTFAUXELLES			1
"019"	LES GRANDES-ARMOISES			1
"020"	LES PETITES ARMOISES			1
"021"	ARNICOURT			1
"022"	ARREUX			1
"023"	ARTAISE-LE-VIVIER			1
"024"	ASFELD			2
"025"	ATTIGNY			2
"026"	AUBIGNY LES POTHEES			1
"027"	AUBONCOURT VAUZELLES			1
"028"	AUBRIVES			1
"029"	AUFLANCE			1
"030"	AUGE			1
"031"	AURE			1
"032"	AUSSONCE			1
"033"	AUTHE			1
"034"	AUTRECOURT-ET-POURRON			1
"035"	AUTRUCHE			1
"036"	AUTRY			1
"037"	AUVILLERS LES FORGES			2
"038"	AVANCON			1
"039"	AVAUX			1
"040"	LES AYVELLES			4
"041"	BAALONS			1
"042"	BALAIVES-ET-BUTZ			1
"043"	BALAN			3
"044"	BALHAM			1
"045"	BALLAY			1
"046"	BANOAGNE RECOUVRANCE			1
"047"	BARBAISE			1
"048"	BARBY			1
"049"	BAR LES BUZANCY			1
"052"	BAYONVILLE			1
"053"	BAZEILLES			3
"055"	BEAUMONT-EN-ARGONNE			1
"056"	BEFFU-ET-LE-MORTHOMME			1
"057"	BELLEVILLE ET CHATILLON			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"058"	BELVAL			1
"059"	BELVAL BOIS DES DAMES			1
"060"	BERGNICOURT			1
"061"	LA BERLIERE			1
"062"	BERTONCOURT			1
"063"	LA BESACE			1
"064"	BIERMES			1
"065"	BIEVRES			1
"066"	BIGNICOURT			1
"067"	BLAGNY			2
"069"	BLANCHEFOSSE ET BAY			1
"070"	BLANZY-LA-SALONNAISE			1
"071"	BLOMBAY			1
"072"	BOSSEVAL-ET-BRIANCOURT			1
"073"	BOSSUS LES RUMIGNY			1
"074"	BOUCONVILLE			1
"075"	BOULT AUX BOIS			1
"076"	BOULZICOURT			1
"077"	BOURCQ			1
"078"	BOURG FIDELE			1
"079"	BOUTANCOURT			1
"080"	BOUVELLEMONT			1
"081"	BOGNY SUR MEUSE			2
"082"	BRECY BRIERES			1
"083"	BREVILLY			1
"084"	BRIENNE-SUR-AISNE			1
"085"	BRIEULLES-SUR-BAR			1
"086"	BRIQUENAY			1
"087"	BROGNON			1
"088"	BULSON			1
"089"	BUZANCY			1
"090"	CARIGNAN			2
"092"	CAUROY			1
"094"	CERNION			1
"095"	CHAGNY			1
"096"	CHALANDRY ELAIRE			1
"097"	CHALLERANGE			1
"098"	CHAMPIGNEULLE			1
"099"	CHAMPIGNEUL-SUR-VENCE			1
"100"	CHAMPLIN			1
"101"	LA CHAPELLE			1
"102"	CHAPPES			1
"103"	CHARBOGNE			1
"104"	CHARDENY			1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		A	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		B	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		C	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AB	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AC	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AD	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AE	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AH	1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AI	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AK	2
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AL	5
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AM	6
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AN	5
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AO	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AP	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AR	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AS	5
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AT	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AV	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AW	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AY	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		AZ	2
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BC	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BD	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BE	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BH	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BI	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BK	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BL	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BM	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BN	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BO	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BP	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BR	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BS	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BT	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BV	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BW	2
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BX	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BY	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		BZ	5
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CD	5
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CE	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CH	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CI	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CK	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CL	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CM	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CN	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CO	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CP	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CR	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CS	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CT	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CV	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CW	5
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CX	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CY	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		CZ	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DC	1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DE	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DH	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DI	2
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DK	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DL	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DM	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DN	2
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DO	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DP	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DR	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DS	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DT	2
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DV	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DW	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DX	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DY	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		DZ	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EA	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EB	3
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EC	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		ED	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EE	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EH	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EI	4
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EK	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EL	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		EM	1
"105"	CHARLEVILLE MEZIERES		XA	6
"106"	CHARNOIS			1
"107"	CHATEAU PORCIEN			2
"109"	CHATEL CHEHERY			1
"110"	LE CHATELET-SUR-SORMONNE			1
"111"	LE CHATELET-SUR-RETOURNE			1
"113"	CHAUMONT PORCIEN			1
"114"	CHEHERY			1
"115"	CHEMERY SUR BAR			1
"116"	LE CHESNE			2
"117"	CHESNOIS AUBONCOURT			1
"119"	CHEVEUGES			1
"120"	CHEVIERES			1
"121"	CHILLY			1
"122"	CHOOZ			1
"123"	CHUFFILLY-ROCHE			1
"124"	CLAVY WARBY			1
"125"	CLIRON			2
"126"	CONDE LES HERPY			1
"128"	CONDE LES AUTRY			1
"130"	CONTREUVE			1
"131"	CORNAY			1
"132"	CORNY MACHEROMENIL			1
"133"	COUCY			1
"134"	COULOMMES-ET-MARQUENY			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"135"	LA CROIX-AUX-BOIS			1
"136"	DAIGNY			1
"137"	DAMOZY			1
"138"	LES DEUX-VILLES			1
"139"	DEVILLE			1
"140"	DOM LE MESNIL			2
"141"	DOMMERY			1
"142"	DONCHERY			4
"143"	DOUMELY BEGNY			1
"144"	DOUX			1
"145"	DOUZY			3
"146"	DRAIZE			1
"147"	DRICOURT			1
"148"	L ECAILLE			1
"149"	L ECHELLE			1
"150"	ECLY			1
"151"	ECORDAL			1
"152"	ELAN			1
"153"	ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS			1
"154"	ESTREBAY			1
"155"	ETALLE			1
"156"	ETEIGNIERES			1
"158"	ETREPIGNY			1
"159"	EUILLY ET LOMBUT			1
"160"	EVIGNY			1
"161"	EXERMONT			1
"162"	FAGNON			1
"163"	FAISSAULT			1
"164"	FALAISE			1
"165"	FAUX			1
"166"	FEPIN			1
"167"	LA FEREE			1
"168"	LA FERTE-SUR-CHIERS			1
"169"	FLAIGNES HAVYS			1
"170"	FLEIGNEUX			1
"171"	FLEVILLE			1
"172"	FLIGNY			1
"173"	FLIZE			2
"174"	FLOING			3
"175"	FOISCHES			1
"176"	FOSSE			1
"178"	FRAILLICOURT			1
"179"	FRANCHEVAL			1
"180"	LA FRANCHEVILLE			4
"182"	LE FRETY			1
"183"	FROMELENNES			1
"184"	FROMY			1
"185"	FUMAY			2
"186"	GERMONT			1
"187"	GERNELLE			1
"188"	GESPUNSART			2
"189"	GIRONDELLE			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"190"	GIVET		AB	3
"190"	GIVET		AC	2
"190"	GIVET		AD	1
"190"	GIVET		AE	1
"190"	GIVET		AH	1
"190"	GIVET		AI	1
"190"	GIVET		AK	4
"190"	GIVET		AL	4
"190"	GIVET		AM	1
"190"	GIVET		AN	1
"190"	GIVET		AO	1
"190"	GIVET		AP	2
"190"	GIVET		AR	2
"190"	GIVET		AS	2
"190"	GIVET		AT	1
"190"	GIVET		AV	1
"190"	GIVET		AW	3
"190"	GIVET		AX	1
"190"	GIVET		AY	3
"190"	GIVET		AZ	1
"190"	GIVET		BC	2
"190"	GIVET		BD	3
"190"	GIVET		BE	3
"190"	GIVET		BH	3
"190"	GIVET		BI	3
"190"	GIVET		BK	1
"191"	GIVONNE			1
"192"	GIVRON			1
"193"	GIVRY			1
"194"	GLAIRE			1
"195"	GOMONT			1
"196"	GRANDCHAMP			1
"197"	GRANDHAM			1
"198"	GRANDPRE			1
"199"	LA GRANDVILLE			2
"200"	GRIVY LOISY			1
"201"	GRUYERES			1
"202"	GUE D HOSSUS			1
"203"	GUIGNICOURT SUR VENCE			1
"204"	GUINCOURT			1
"205"	HAGNICOURT			1
"206"	HAM LES MOINES			1
"207"	HAM SUR MEUSE			1
"208"	HANNAPPES			1
"209"	HANNOGNE SAINT MARTIN			1
"210"	HANNOGNE SAINT REMY			1
"211"	HARAU COURT			1
"212"	HARCY			1
"214"	HARGNIES			1
"215"	HARRICOURT			1
"216"	HAUDRECY			1
"217"	HAULME			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"218"	LES HAUTES-RIVIERES			2
"219"	HAUTEVILLE			1
"220"	HAUVINE			1
"222"	HAYBES			2
"223"	HERBEUVAL			1
"225"	HERPY L ARLESIENNE			1
"226"	HIERGES			1
"228"	LA HORGNE			1
"229"	HOUDILCOURT			1
"230"	HOULDIZY			1
"232"	ILLY			1
"233"	IMECOURT			1
"234"	INAUMONT			1
"235"	ISSANCOURT-ET-RUMEL			1
"236"	JANDUN			1
"237"	JOIGNY SUR MEUSE			1
"238"	JONVAL			1
"239"	JUNIVILLE			2
"240"	JUSTINE HERBIGNY			1
"242"	LAIFOUR			1
"243"	LALOBBE			1
"244"	LAMETZ			1
"245"	LANCON			1
"246"	LANDRES-ET-SAINT-GEORGES			1
"247"	LANDRICHAMPS			1
"248"	LAUNOIS-SUR-VENCE			1
"249"	LAVAL MORENCY			1
"250"	LEFFINCOURT			1
"251"	LEPRON LES VALLEES			1
"252"	LETANNE			1
"254"	LIART			2
"255"	LINAY			1
"256"	LIRY			1
"257"	LOGNY BOGNY			1
"259"	LONGWE			1
"260"	LONNY			1
"261"	LOUVERGNY			1
"262"	LUCQUY			1
"263"	LUMES			2
"264"	MACHAULT			1
"267"	MAIRY			1
"268"	MAISONCELLE-ET-VILLERS			1
"269"	MALANDRY			1
"271"	MANRE			1
"272"	MARANWEZ			1
"273"	MARBY			1
"274"	MARCQ			1
"275"	MARGNY			1
"276"	MARGUT			2
"277"	MARLEMONT			1
"278"	MARQUIGNY			1
"279"	MARS SOUS BOURCQ			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"280"	MARVAUX-VIEUX			1
"281"	MATTON-ET-CLEMENCY			1
"282"	MAUBERT FONTAINE			2
"283"	MAZERNY			1
"284"	LES MAZURES			1
"286"	MENIL ANNELLES			1
"287"	MENIL LEPINOIS			1
"288"	MESMONT			1
"289"	MESSINCOURT			1
"291"	MOGUES			1
"293"	MOIRY			1
"294"	LA MONCELLE			1
"295"	MONDIGNY			1
"296"	MONTCHEUTIN			1
"297"	MONTCORNET			1
"298"	MONTCY NOTRE DAME			3
"300"	LE MONT-DIEU			1
"301"	MONTGON			1
"302"	MONTHERME			2
"303"	MONTHOIS			1
"304"	MONTIGNY SUR MEUSE			1
"305"	MONTIGNY SUR VENCE			1
"306"	MONT-LAURENT			1
"307"	MONTMEILLANT			1
"308"	MONT SAINT MARTIN			1
"309"	MONT SAINT REMY			1
"310"	MOURON			1
"311"	MOUZON			2
"312"	MURTIN-ET-BOGNY			1
"313"	NANTEUIL-SUR-AISNE			1
"314"	NEUFLIZE			1
"315"	NEUFMAISON			1
"316"	NEUFMANIL			2
"317"	LA NEUVILLE-A-MAIRE			1
"318"	LA NEUVILLE-AUX-JOUTES			1
"319"	NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU			1
"320"	LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY			1
"321"	NEUVILLE DAY			1
"322"	NEUVILLE LES THIS			1
"323"	LA NEUVILLE-LES-WASIGNY			1
"324"	NEUVIZY			1
"325"	NOIRVAL			1
"326"	NOUART			1
"327"	NOUVION SUR MEUSE			2
"328"	NOUZONVILLE			2
"329"	NOVION PORCIEN			1
"330"	NOVY CHEVRIERES			1
"331"	NOYERS PONT MAUGIS			1
"332"	OCHES			1
"333"	OLIZY-PRIMAT			1
"334"	OMICOURT			1
"335"	OMONT			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"336"	OSNES			1
"338"	PAUVRES			1
"339"	PERTHES			1
"340"	POILCOURT-SYDNEY			1
"341"	POIX TERRON			2
"342"	POURU AUX BOIS			1
"343"	POURU SAINT REMY			2
"344"	PREZ			1
"346"	PRIX LES MEZIERES			4
"347"	PUILLY-ET-CHARBEAUX			1
"348"	PUISEUX			1
"349"	PURE			1
"350"	QUATRE CHAMPS			1
"351"	QUILLY			1
"352"	RAILLICOURT			1
"353"	RANCENNES			1
"354"	RAUCOURT-ET-FLABA			2
"355"	REGNIOWEZ			1
"356"	REMAUCOURT			1
"357"	REMILLY AILLICOURT			2
"358"	REMILLY LES POTHEES			1
"360"	RENNEVILLE			1
"361"	RENWEZ			3
"362"	RETHEL		Y	3
"362"	RETHEL		AB	2
"362"	RETHEL		AC	4
"362"	RETHEL		AD	4
"362"	RETHEL		AE	4
"362"	RETHEL		AH	4
"362"	RETHEL		AI	4
"362"	RETHEL		AK	4
"362"	RETHEL		AL	4
"362"	RETHEL		AM	3
"362"	RETHEL		AN	3
"362"	RETHEL		AP	3
"362"	RETHEL		AV	2
"362"	RETHEL		AW	2
"362"	RETHEL		YA	1
"362"	RETHEL		ZA	1
"362"	RETHEL		ZB	3
"362"	RETHEL		ZC	1
"362"	RETHEL		ZD	1
"362"	RETHEL		ZE	1
"362"	RETHEL		ZH	1
"362"	RETHEL		ZI	3
"362"	RETHEL		ZK	1
"362"	RETHEL		ZL	1
"362"	RETHEL		ZM	1
"362"	RETHEL	337	A	1
"362"	RETHEL	337	B	1
"362"	RETHEL	337	Y	3
"362"	RETHEL	337	Z	1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"363"	REVIN		C	1
"363"	REVIN		D	1
"363"	REVIN		AB	1
"363"	REVIN		AC	2
"363"	REVIN		AD	3
"363"	REVIN		AE	3
"363"	REVIN		AH	3
"363"	REVIN		AI	3
"363"	REVIN		AK	2
"363"	REVIN		AL	2
"363"	REVIN		AM	2
"363"	REVIN		AN	2
"363"	REVIN		AO	2
"363"	REVIN		AP	2
"363"	REVIN		AR	2
"363"	REVIN		AS	2
"363"	REVIN		AT	2
"363"	REVIN		AV	2
"363"	REVIN		AW	1
"364"	RILLY SUR AISNE			1
"365"	RIMOGNE			2
"366"	ROCQUIGNY			1
"367"	ROCROI			3
"368"	ROIZY			1
"369"	LA ROMAGNE			1
"370"	ROUVROY SUR AUDRY			2
"371"	RUBECOURT-ET-LAMECOURT			1
"372"	RUBIGNY			1
"373"	RUMIGNY			1
"374"	LA SABOTTERIE			1
"375"	SACHY			1
"376"	SAILLY			1
"377"	SAINT AIGNAN			1
"378"	SAINT-CLEMENT-A-ARNES			1
"379"	SAINT-ETIENNE-A-ARNES			1
"380"	SAINT-FERGEUX			1
"381"	SAINT-GERMAINMONT			1
"382"	SAINT-JEAN-AUX-BOIS			1
"383"	SAINT-JUVIN			1
"384"	SAINT-LAMBERT-ET-MONT-D			1
"385"	SAINT-LAURENT			3
"386"	SAINT-LOUP-EN-CHAMPAGNE			1
"387"	SAINT-LOUP-TERRIER			1
"388"	SAINT-MARCEAU			1
"389"	SAINT-MARCEL			1
"390"	SAINTE-MARIE			1
"391"	SAINT-MENGES			1
"392"	SAINT-MOREL			1
"393"	SAINT-PIERRE-A-ARNES			1
"394"	SAINT-PIERREMONT			1
"395"	SAINT-PIERRE-SUR-VENCE			1
"396"	SAINT-QUENTIN-LE-PETIT			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"397"	SAINT-REMY-LE-PETIT			1
"398"	SAINTE-VAUBOURG			1
"399"	SAPOGNE SUR MARCHE			1
"400"	SAPOGNE-ET-FEUCHERES			1
"401"	SAULCES CHAMPENOISES			1
"402"	SAULCES MONCLIN			2
"403"	SAULT LES RETHEL			2
"404"	SAULT SAINT REMY			1
"405"	SAUVILLE			1
"406"	SAVIGNY-SUR-AISNE			1
"407"	SECHAULT			1
"408"	SECHEVAL			1
"409"	SEDAN		AB	2
"409"	SEDAN		AC	2
"409"	SEDAN		AD	2
"409"	SEDAN		AE	2
"409"	SEDAN		AH	2
"409"	SEDAN		AI	2
"409"	SEDAN		AK	2
"409"	SEDAN		AL	2
"409"	SEDAN		AM	2
"409"	SEDAN		AN	1
"409"	SEDAN		AO	1
"409"	SEDAN		AP	4
"409"	SEDAN		AR	1
"409"	SEDAN		AS	1
"409"	SEDAN		AT	3
"409"	SEDAN		AV	2
"409"	SEDAN		AW	2
"409"	SEDAN		AX	3
"409"	SEDAN		BC	3
"409"	SEDAN		BD	1
"409"	SEDAN		BE	1
"409"	SEDAN		BH	3
"409"	SEDAN		BI	2
"409"	SEDAN		BK	2
"409"	SEDAN		BL	2
"409"	SEDAN		BM	4
"409"	SEDAN		BN	1
"409"	SEDAN		YA	3
"409"	SEDAN		YB	4
"409"	SEDAN		YC	3
"409"	SEDAN		YD	3
"409"	SEDAN		ZA	1
"409"	SEDAN		ZB	3
"409"	SEDAN		ZC	1
"409"	SEDAN		ZD	1
"409"	SEDAN		ZE	1
"409"	SEDAN		ZH	1
"409"	SEDAN		ZI	1
"409"	SEDAN		ZK	1
"409"	SEDAN		ZL	2

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"410"	SEMIDE			1
"411"	SEMUY			1
"412"	SENUC			1
"413"	SERAINCOURT			1
"415"	SERY			1
"416"	SEUIL			1
"417"	SEVIGNY LA FORET			1
"418"	SEVIGNY WALEPPE			1
"419"	SIGNY L ABBAYE			2
"420"	SIGNY LE PETIT			3
"421"	SIGNY MONTLIBERT			1
"422"	SINGLY			1
"424"	SOMMAUTHE			1
"425"	SOMMERANCE			1
"426"	SON			1
"427"	SORBON			1
"428"	SORCY BAUTHEMONT			1
"429"	SORMONNE			1
"430"	STONNE			1
"431"	SUGNY			1
"432"	SURY			1
"433"	SUZANNE			1
"434"	SY			1
"435"	TAGNON			1
"436"	TAILLETTE			1
"437"	TAILLY			1
"438"	TAIZY			1
"439"	TANNAY			1
"440"	TARZY			1
"441"	TERMES			1
"443"	TERRON SUR AISNE			1
"444"	TETAIGNE			1
"445"	THELONNE			1
"446"	THENORGUES			1
"448"	THILAY			1
"449"	THIN LE MOUTIER			1
"450"	THIS			1
"451"	LE THOUR			1
"452"	THUGNY TRUGNY			1
"453"	TOGES			1
"454"	TOULIGNY			1
"455"	TOURCELLES-CHAUMONT			1
"456"	TOURNAVAUX			1
"457"	TOURNES			3
"458"	TOURTERON			1
"459"	TREMBLOIS LES CARIGNAN			1
"460"	TREMBLOIS LES ROCROI			1
"461"	VANDY			1
"462"	VAUX CHAMPAGNE			1
"463"	VAUX EN DIEULET			1
"464"	VAUX LES MOURON			1
"465"	VAUX LES RUBIGNY			1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"466"	VAUX LES MOUZON			1
"467"	VAUX MONTREUIL			1
"468"	VAUX VILLAINE			1
"469"	VENDRESSE			1
"470"	VERPEL			1
"471"	VERRIERES			1
"472"	VIEL SAINT REMY			1
"473"	VIEUX LES ASFELD			1
"475"	VILLERS CERNAY			1
"476"	VILLERS DEVANT LE THOUR			1
"477"	VILLERS DEVANT MOUZON			1
"478"	VILLERS LE TILLEUL			1
"479"	VILLERS LE TOURNEUR			1
"480"	VILLERS SEMEUSE			4
"481"	VILLERS SUR BAR			1
"482"	VILLERS SUR LE MONT			1
"483"	VILLE SUR LUMES			1
"484"	VILLE SUR RETOURNE			1
"485"	VILLY			1
"486"	VIREUX MOLHAIN			2
"487"	VIREUX WALLERAND			2
"488"	VIVIER AU COURT			4
"489"	VONCQ			1
"490"	VOUZIERS		B	1
"490"	VOUZIERS		C	1
"490"	VOUZIERS		D	1
"490"	VOUZIERS		E	1
"490"	VOUZIERS		F	1
"490"	VOUZIERS		H	1
"490"	VOUZIERS		AB	3
"490"	VOUZIERS		AC	3
"490"	VOUZIERS		AD	3
"490"	VOUZIERS		AE	2
"490"	VOUZIERS		AH	3
"490"	VOUZIERS		AI	2
"490"	VOUZIERS		AK	3
"490"	VOUZIERS		AL	1
"490"	VOUZIERS		AM	2
"490"	VOUZIERS		AN	1
"490"	VOUZIERS		AO	1
"490"	VOUZIERS		AP	1
"490"	VOUZIERS		AR	2
"490"	VOUZIERS		AS	2
"490"	VOUZIERS		AT	2
"490"	VOUZIERS		AV	2
"490"	VOUZIERS		AW	1
"490"	VOUZIERS		AX	1
"490"	VOUZIERS		AY	1
"490"	VOUZIERS		AZ	1
"490"	VOUZIERS		YC	1
"490"	VOUZIERS		YD	1
"490"	VOUZIERS		YE	1

Liste des communes et sections cadastrales par secteur d'évaluation du département des ARDENNES

Code commune	Libellé de commune	Préfixe	Section	Secteur
"490"	VOUZIERS		YH	1
"490"	VOUZIERS		YI	1
"490"	VOUZIERS	68	A	1
"490"	VOUZIERS	68	AB	1
"490"	VOUZIERS	68	ZA	1
"490"	VOUZIERS	68	ZB	1
"490"	VOUZIERS	68	ZC	1
"490"	VOUZIERS	68	ZD	1
"490"	VOUZIERS	68	ZE	1
"490"	VOUZIERS	68	ZH	1
"490"	VOUZIERS	68	ZI	1
"490"	VOUZIERS	68	ZK	1
"490"	VOUZIERS	68	ZL	1
"491"	VRIGNE AUX BOIS			4
"492"	VRIGNE MEUSE			1
"493"	VRIZY			1
"494"	WADELINCOURT			1
"496"	WAGNON			1
"497"	WARCQ			4
"498"	WARNECOURT			1
"499"	WASIGNY			1
"500"	WIGNICOURT			1
"501"	WILLIERS			1
"502"	YONCQ			1
"503"	YVERNAUMONT			1

DDT 08

8-2016-06-14-001

Arrêté n° 2016-058 modifiant l'arrêté n° 2016/051 du 30 mai 2016 autorisant l'association agréée pour la pêche et de la protection du milieu aquatique "la Draizienne" à organiser un concours de pêche à la truite dans la rivière "La Draize"



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Arrêté n° 2016-058...

modifiant l'arrêté n°2016/051 du 30 mai 2016 autorisant l'association agréée pour la pêche et de la protection du milieu aquatique « la Draizienne » à organiser un concours de pêche à la truite dans la rivière « La Draize »

Le préfet des Ardennes,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment l'article L436-5 pour sa partie législative et pour sa partie réglementaire les articles R436-22 et R436-40 ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1988 fixant le classement des cours d'eau, canaux et plans d'eau en deux catégories ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015/835 du 21 décembre 2015 portant réglementation de l'exercice de la pêche en eaux douces et autorisant la pêche de la carpe de nuit dans le département des Ardennes pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016/106 en date du 1^{er} mars 2016 donnant délégation de signature à Mme Maryse LAUNOIS, directrice départementale des territoires ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2016 portant subdélégation de signature à Mme Lydie POINTUD, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service environnement ;

Vu la demande en date du 7 juin 2016 présentée par M. le président de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « La Draizienne » de DRAIZE (08220) ;

Vu la consultation en date du 7 juin 2016 du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques ;

Vu la consultation en date du 7 juin 2016 de la fédération des Ardennes pour la pêche et la protection du milieu aquatique ;

Vu la consultation en date du 7 juin 2016 du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage ;

ARRETE :

Article 1er – L'article 1 de l'arrêté n°2016/051, concernant l'autorisation de l'association agréée pour la pêche et de la protection du milieu aquatique « la Draizienne » à organiser un concours de pêche à la truite dans la rivière « La Draize », est modifié comme suit :

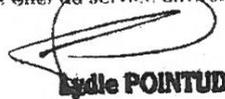
« M. le Président de l'A.A.P.P.M.A « La Draizienne » de DRAIZE est autorisé à organiser un concours de pêche à la truite, dans la rivière de 1ère catégorie « La Draize », sur le territoire de la commune de DRAIZE le samedi 25 juin 2016 ».

Article 2 – Les autres articles de l'arrêté n° 2016/051 demeurent inchangés.

Article 3 – La directrice départementale des territoires, la déléguée interrégionale de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le délégué interrégional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, le président de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes.

CHARLEVILLE-MEZIERES, le 14 JUIN 2016

Le Chef du service Environnement



Lydie POINTUD

DDT 08

8-2016-06-06-003

Arrêté préfectoral n° 2016-304 autorisant la régulation à tir
et de nuit des renards par les lieutenant de louveterie des
Ardennes



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

ARRETE PREFECTORAL n° 2016/304
autorisant la régulation à tir et de nuit des renards
par les lieutenants de louveterie des Ardennes

Le Préfet des Ardennes,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** le code de l'environnement, notamment les articles L 427-1 et L427-6 ;
- Vu** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 10 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2015-12 du 14 janvier 2015 portant nomination des lieutenants de louveterie pour une période de cinq ans modifié par l'arrêté n° 2015-380 du 2 juillet 2015 ;
- Vu** l'arrêté n° 2015-686 du 5 novembre 2015 portant délégation de signature à M. Olivier TAINURIER, secrétaire général de la préfecture ;
- Vu** la demande du 8 janvier 2016 présentée par M. Joël STEVENIN, président de l'association des lieutenants de louveterie en vue de détruire, dans le cadre des missions particulières des louvetiers, les renards de nuit au moyen d'armes à feu ;
- Vu** l'avis favorable de la fédération départementale des chasseurs des Ardennes ;
- Vu** la consultation du public du 4 au 24 mai 2016 et la synthèse des observations reçues en application de l'article L 120-1-1 du code de l'environnement ;
- Considérant** la nécessité de réguler cette espèce dans l'intérêt de la santé publique et dans le but de limiter les dégâts aux activités agricoles et autres dommages importants à d'autres formes de propriété et que ces interventions n'ont pas d'incidence significative sur l'environnement ;
- Sur** proposition de la directrice départementale des territoires ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Les lieutenants de louveterie ci-dessous nommés :

M. STEVENIN Joël	M. DOMERGUE Gilles
M. VAN CANNEYT Hubert	M. AUROUX Alain
M. FROMENT Patrice	M. GUTKNECHT Jean-Marc
M. CARRE Gérard	M. JONET Étienne
M. STEVENIN Arnaud	M. PAQUET Dany
M. CHRISMENT Jean-Claude	M. MAROTEAUX Thierry

sont autorisés à détruire les renards à tir et de nuit, **du 6 juin 2016 au 6 septembre 2016**, sur l'ensemble du département et dans leur circonscription respective, à l'exclusion des communes où ont lieu des traitements pour lutter contre le campagnol terrestre.

Article 2 : Les prélèvements de renards seront effectués au moyen d'une arme à feu, à l'aide de sources lumineuses. L'utilisation de véhicules motorisés est autorisée.

Le lieutenant de louveterie pourra lors de chaque intervention se faire assister, dans l'exercice de sa mission à l'exception du tir, par trois personnes de son choix. Il ne pourra pas déléguer cette opération à ses lieutenants suppléants.

Article 3 : Avant de procéder à ces opérations de régulation, les lieutenants de louveterie visés à l'article 1^{er} sont tenus d'informer le service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les maires des communes concernées, les services de gendarmerie ainsi que l'Office National des Forêts en cas de prélèvement sur des terrains relevant du régime forestier.

Article 4 : Un compte rendu des opérations précisant notamment les conditions de déroulement des interventions et leur résultat devra être adressé dès la fin de la période d'autorisation à la direction départementale des territoires.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons en Champagne.

Article 6 : La directrice départementale des territoires, le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le commandant du groupement de gendarmerie des Ardennes et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée aux intéressés, ainsi qu'à toutes les communes du département pour affichage et publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans les Ardennes.

Charleville-Mézières, le 06/06/16

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,


Olivier TAINTURIER

Préfecture 08

8-2016-06-07-001

arrete CCAPEX

arrêté portant composition de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)

PRÉFET DES ARDENNES

ARRETE CONJOINT N° 2016 - 277

portant composition de la commission de coordination
des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)

**LE PREFET DES ARDENNES,
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES**

Vu la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 modifiée visant à la mise en œuvre du droit au logement, notamment ses articles 7-2 ;

Vu le décret n° 2015-1384 du 30 octobre 2015 relatif à la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture et de Mme le Directeur Général des services départementaux;

ARRETEMENT :

Article 1 : La composition de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives des Ardennes est ainsi modifiée :

Sont membres avec voix délibérative :

- Le préfet des Ardennes ou son représentant
- Le président du Conseil Départemental ou son représentant
- Les sous-préfets d'arrondissement ou leur représentant
- Le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes ou son représentant
- Le directeur de la Mutualité Sociale Agricole ou son représentant
- Le président de la communauté d'agglomération « Ardennes Métropole » ou son représentant

Article 2 : Sont membres avec voix consultative :

- Un représentant de la chambre départementale des huissiers de justice
- Un représentant de la commission de surendettement des particuliers
- Le directeur général d'HABITAT 08 ou son représentant
- Le président du directoire d'ESPACE HABITAT ou son représentant
- Le président de LA MAISON ARDENNAISE ou son représentant
- Un représentant de la Confédération Nationale du Logement
- Un représentant de l'Association Force Ouvrière Consommateurs
- Un représentant de l'association Solidaire pour l'Habitat (SOLIHA)
- Un représentant du CCAS de Charleville-Mézières
- Un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Un représentant de l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)
- Un représentant de la société PLURIAL ENTREPRISES

Article 3 : La présidence de cette commission est assurée conjointement par M. le Préfet des Ardennes et M. le Président du Conseil Départemental des Ardennes, ou leurs représentants.

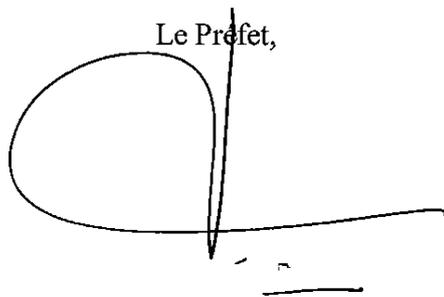
Article 4 : Un règlement intérieur fixe les règles d'organisation et de fonctionnement de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par le préfet au recueil des actes administratifs de la Préfecture, et par le président du conseil départemental au bulletin officiel du département.

Article 6 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Ardennes et Mme le Directeur Général des services départementaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Charleville-Mézières, le **07 JUN 2016**

Le Préfet,



Frédéric PERISSAT

Le Président du Conseil Départemental,



Benoît HURÉ

Préfecture 08

8-2016-06-06-002

arrêté d'agrément de M. Stéphane FAYAULT en qualité de
garde-pêche particulier

PRÉFET DES ARDENNES

Sous-Préfecture de Rethel

Affaire suivie par Mme Magali LEMAIRE

Tél : 03.24.39.51.70

Mail : magali.lemaire@ardennes.gouv.fr

ARRETE n° 2016/16

**Portant agrément de M. Stéphane FAYAULT
en qualité de garde-pêche particulier**

**Le Préfet des Ardennes
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15-33-29-2 ;

VU le code de l'environnement, notamment son article R.428-25 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 2 octobre 2015 nommant M. Emmanuel COQUAND en qualité de Sous-Préfet de Rethel ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2015/682 du 5 novembre 2015 portant délégation de signature à M. Emmanuel COQUAND, Sous-Préfet de Rethel ;

VU l'arrêté ministériel du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte d'agrément ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-15 du 3 juin 2016 reconnaissant les aptitudes techniques de M. Stéphane FAYAULT à exercer les fonctions de garde-pêche ;

VU la commission délivrée par M. Dominique DEVIE à M. Stéphane FAYAULT par laquelle il lui confie la surveillance de ses droits de pêche ;

CONSIDERANT que M. Dominique DEVIE détient des droits de pêche en qualité de président de la société « La truite du Pont Royal » sur le secteur de Bergnicourt et du Châtelet-sur-Retourne et qu'à ce titre, il peut confier la surveillance de ses droits de pêche à un garde particulier en application de l'article L 437-13 du code de l'environnement ;

A R R E T E

Article 1 : M. Stéphane FAYAULT, né le 07 mars 1973 à Reims (Marne) et demeurant 17 rue du Drapeau 08300 Le Châtelet-sur-Retourne est agréé en qualité de garde-pêche particulier pour constater tous les délits et contraventions relatifs à la pêche en eau douce, qui portent préjudice au détenteur des droits de pêche qui l'emploie.

Article 2 : La qualité de garde particulier chargé de certaines fonctions de police judiciaire est strictement limitée aux territoires pour lesquels M. Stéphane FAYAULT a été commissionné par son employeur et agréé. En dehors de ces territoires, il n'a pas compétence pour dresser procès-verbal. La commission est jointe au présent arrêté.

Article 3 : Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS et doit faire l'objet d'une nouvelle demande pour être renouvelé.

Article 4 : Dans l'exercice de ses fonctions, M. Stéphane FAYAULT doit être porteur en permanence du présent arrêté ou de sa carte d'agrément prévue à l'article R. 15-33-29-1 du code de procédure pénale, visée par le Sous-Préfet et par le greffier du tribunal ayant reçu le serment. Il doit la présenter à toute personne qui en fait la demande.

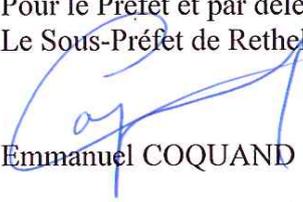
Article 5 : Le présent agrément doit être retourné sans délai à la sous-préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'un recours gracieux auprès du Sous-Préfet de Rethel ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

Article 7 : Le Sous-Préfet de Rethel est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera notifié à M. Stéphane FAYAULT et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés.

Rethel, le 6 juin 2016

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de Rethel,


Emmanuel COQUAND

DESTINATAIRES :

Pour attribution :

- M. FAYAULT Stéphane, garde particulier
Demeurant 17 rue du Drapeau 08300 Le Châtelet-sur-Retourne
- M. Dominique DEVIE, commettant
Demeurant 9 rue Principale 02820 SAINT ERME

Pour information :

- M. le commandant de la compagnie de gendarmerie
- Mme la directrice départementale des territoires
- M. le Maire du Châtelet-sur-Retourne

COMMISSION D'UN GARDE PARTICULIER

JE SOUSSIGNE (E) Mme Mlle M.

Nom : *D. E. V. L. E.* Prénom(s) : *D. O. N. I. G. W.*

Né(e) le : *12/11/70* à *REIMS* Département ou pays *51*

Domicilié(e) à *9 Rue Luján*

Code postal *02820* Ville *ST BRAS* Téléphone *06/72/61/25/07*

COMMISSIONNE

Nom : *Fayault* Prénom (s) : *Stéphane* Epouse

Profession *et analyste*

Né(e) le : *07.03.1973* à *REIMS*

Domicilié(e) à *17 rue du Drapeau*

Code postal *08300* Ville *le Chatelet/Retourne*

Téléphone :

En vue de son agrément de garde particulier pour la surveillance de ma ou mes propriétés/ mes droits de chasse/ mes droits de pêche (barrer la mention inutile)

- Nature des biens : *Rivière per intégrité*

- Localisation des biens : la localisation de ces droits est annexée à la présente commission (en l'absence d'adresse de la (ou des) propriété(s))

..... *BÉRGNICOURT - LE CHATELET/RETOURNE*

Fait à *Bergnicourt* le *11/3/16*

Signature du commettant

S^{té} LA TRUITE DU PONT ROYAL
08300 LE CHATELET/RETOURNE-BÉRGNICOURT

Préfecture 08

8-2016-06-09-001

arrêté modificatif portant renouvellement de la commission
départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux
fonctions de commissaire enquêteur pour le département
*modification de l'arrêté n° 2015/458 portant renouvellement de la commission départementale
chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département
des Ardennes*
des Ardennes

PREFET DES ARDENNES

Préfecture

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des Relations avec les
Collectivités Locales

A R R E T E MODIFICATIF
N° 2016 / 307

**portant renouvellement de la commission départementale chargée d'établir la
liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
pour le département des Ardennes**

Le préfet des Ardennes,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R.123-34 et suivants,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.4111-1,

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret modifié n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015/458 du 1^{er} septembre 2015 portant renouvellement de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département des Ardennes,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015/686 du 5 novembre 2015 donnant délégation de signature à M. Olivier TAINURIER, secrétaire général de la préfecture des Ardennes,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

A R R E T E

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n° 2015/458 est modifié comme suit :

« 2) le chef de l'unité territoriale des Ardennes de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Champagne-Ardenne ou son représentant, »

est remplacé par :

« 2) la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ou son représentant, »

Le reste est sans changement.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Ardennes et la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont il sera fait mention au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés. Une copie en sera adressée au président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.

Charleville-Mézières, le 09 JUIN 2016

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Olivier TAINTURIER

Délais et voies de recours :

Dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit, en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le Préfet des Ardennes 1, place de la Préfecture –BP-60002-08005 Charleville-Mézières Cedex,
- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'intérieur, place Beauvau 75800 PARIS,
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

Préfecture 08

8-2016-06-06-004

Arrêté n° 2016-875 autorisant l'organisation de la
Transardennaise les 11 et 12 juin 2016

PRÉFET DES ARDENNES

Préfecture
des Ardennes
Direction de la réglementation
et des libertés publiques
Bureau de la circulation routière

ARRETE n° 2016 - 875
autorisant l'organisation de
LA TRANSARDENNAISE
les 11 et 12 juin 2016

Le Préfet des Ardennes,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code de la route ;

VU le code du sport et notamment les articles R 331-6 à R 331-17 et R 331-18 à R 331-28 ;

VU le code de l'Environnement ;

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-686 du 5 novembre 2015 donnant délégation de signature à M. Olivier TAINURIER, secrétaire général de la préfecture des Ardennes

VU le dossier par lequel le Moto Club de Charleville-Mézières en Ardennes représenté par M. Jean-Pol TOURTE, sollicite l'autorisation d'organiser un rassemblement motocycliste dénommé LA TRANSARDENNAISE les 11 et 12 juin 2016.

VU les consultations et les avis des différents services et autorités concernés ;

VU l'avis de la section compétente en matière d'épreuves sportives de la commission départementale de la sécurité routière, réunie le 2 juin 2016 ;

VU les réunions de concertation qui se sont tenues les 29 avril et 10 mai 2016 à la préfecture ;

.../

ARRETE

■ DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er - Le Moto Club de Charleville-Mézières en Ardennes représenté par M. Jean-Pol TOURTE, est autorisé à organiser un rassemblement motocycliste dénommé **LA TRANSARDENNAISE** les 11 et 12 juin 2016.

Article 2 - Cette autorisation est accordée sous réserve de la stricte application des dispositions des codes, décrets et arrêtés précités, du règlement type de la fédération référente ainsi que du présent arrêté.

Article 3 - La sécurité de l'épreuve sur l'itinéraire incombe à l'organisateur. Les risques éventuels et les dommages qui pourraient survenir aux personnes et aux biens du fait, soit de cette manifestation, soit d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de celle-ci resteront de sa responsabilité.

Article 4 - La présente autorisation pourra être rapportée à tout moment par l'organisateur si les conditions de sécurité ne se trouvent plus remplies ou si les mesures prévues pour la protection du public ou des concurrents par le règlement de l'épreuve ne sont pas respectées.

Article 5 - **L'organisateur devra recommander aux participants de se conformer strictement au code de la route** ainsi qu'aux mesures générales ou spéciales prises par les autorités de police concernées en vue de garantir le bon ordre et la sécurité publique.

Article 6 - Les participants et les véhicules encadrant l'épreuve ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée. Ceux-ci devront être munis d'un macaron ou d'un fanion spécial nettement reconnaissable.

Article 7 - Les réparations des dégradations éventuelles du domaine public seront à la charge de l'organisateur ainsi que les frais de mise en place du service d'ordre exceptionnel. Chaque fois que cela sera nécessaire, il y aura lieu de prévoir le concours de la gendarmerie et (ou) de la police locale.

Article 8 - Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de jeter des journaux, imprimés, prospectus, tracts, échantillons, produits et objets quelconques sur la voie publique.

Article 9 - Il est interdit de coller des affiches avec des flèches de direction sur les panneaux de signalisation et les bornes.

Les peintures qui pourraient être utilisées le cas échéant, par l'organisateur pour le marquage provisoire des chaussées des voies publiques devront avoir disparu soit naturellement, soit par les soins des utilisateurs au plus tard 24 H après le passage de l'épreuve.

Les chaussées devront être - si nécessaire - nettoyées à la fin de l'épreuve et les accotements remis en état.

Article 10 - L'organisateur devra s'abstenir de tout acte de propagande ou de publicité visant des buts étrangers à l'épreuve elle-même.

Article 11 - Tous les frais de surveillance et autres occasionnés par l'épreuve seront acquittés par l'organisateur.

■ DISPOSITIONS PARTICULIERES

Article 12 -

▶ **Sécurité :**

L'organisateur devra prendre toutes dispositions utiles pour assurer la sécurité de la randonnée et des usagers de la route.

La fourniture du dispositif de sécurité est à la charge de l'organisateur qui devra s'assurer, avant le départ de la randonnée, de la mise en place des mesures de réglementation de la circulation prévues dans le dossier.

Les temps de départ entre les participants (4 concurrents toutes les 30 secondes) devront être respectés afin d'éviter tout engorgement de certains points de passage de l'itinéraire ;

L'organisateur devra :

- détenir les accords de l'intégralité des communes et des propriétaires concernés par les itinéraires,
- respecter les itinéraires imposés par les services de l'ONF et les différentes municipalités,
- mettre en place des signaleurs munis des moyens de signalisation réglementaires (notamment gilet jaune) à tous les emplacements dangereux, à chaque intersection avec une route départementale et traversée de chaussée, aux emplacements où les participants risquent de se retrouver en surnombre et de créer un danger (sorties de chemins, STOP...).
- mettre en place des panneaux avertissant les usagers d'un danger particulier et de la présence de la randonnée (panneaux type AK14 + KM 9 "traversée de motos")
- respecter les dispositions prescrites par la circulaire interministérielle n°DS/DSM/DMAT/2013/188 du 6 mai 2013 relative à la sécurité des courses et épreuves sportives.

► **Protection incendie :**

Le n° d'appel téléphonique des sapeurs-pompiers (18) devra être affiché au poste de contrôle principal.

Une liaison radio téléphonique fiable devra permettre l'appel éventuel du centre de Traitement de l'Alerte (CTA) au n° 18 ou du Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA) au n° 15.

Un essai sera effectué avant le début de la manifestation.

Le service de sécurité incendie devra être assuré par des personnels ayant à disposition des extincteurs en nombre suffisant et adaptés à la nature des feux à combattre.

► **Secours :**

Le SAMU devra être prévenu, par l'organisateur, des jours et horaires de la manifestation.

► **Autres prescriptions :**

La manifestation ne pourra débuter qu'après la production par l'organisateur technique à l'autorité préfectorale d'une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (télécopie n° 03.24.58.35.21 et 03.24.59.67.31).

L'organisateur technique sera chargé de s'assurer que les règles techniques et de sécurité prescrites par l'autorité administrative compétente après avis de la commission départementale de la sécurité routière sont respectées.

Le jet de tracts, journaux, prospectus ou objets quelconques sur la voie publique est rigoureusement interdit.

Les règles habituelles de protection de l'environnement devront être respectées et restent sous la responsabilité de l'organisateur.

Les banderoles devront être démontées dans les délais les plus courts.

■ **DISPOSITIONS FINALES**

Article 13 - Il appartient aux autorités administratives, départementale et municipales compétentes de faire usage des pouvoirs de police qui leur sont dévolus par le code général des collectivités territoriales pour imposer toute mesure restrictive en matière de police de la circulation et du stationnement destinée à assurer le bon déroulement de la manifestation.

.../

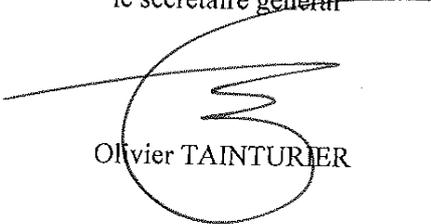
Article 14 - Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 15 - le secrétaire général de la préfecture,
la sous-préfète de SEDAN,
les maires des communes concernées,
le directeur départemental de la sécurité publique,
le commandant du groupement de gendarmerie,
le président du conseil départemental,
la directrice départementale des territoires,
le directeur de l'office national des forêts,
le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations,
l'organisateur,

sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'Etat.

Charleville-Mézières, le 6 juin 2016

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation
le secrétaire général



Olivier TAINTURIER

* Liste des signaleurs en annexe

Préfecture 08

8-2016-06-08-002

Décision de la fermeture des services de la préfecture et
des sous-préfectures le 15 juillet 2016.

PREFET DES ARDENNES

PREFECTURE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
ET DES MOYENS
POLE DES RESSOURCES HUMAINES,
DE LA FORMATION ET DE L'ACTION SOCIALE

DECISION N° 2.19

Le préfet des Ardennes
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2002 modifié par l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2014, relatif au règlement intérieur sur l'aménagement local du temps de travail des services de la préfecture et des sous-préfectures des Ardennes,

VU l'avis du comité technique de la préfecture des Ardennes en date du 8 mars 2016,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture des Ardennes ;

- DECIDE -

Article 1^{er} : Les services de la préfecture et des sous-préfectures des Ardennes seront exceptionnellement fermés

- le vendredi 15 juillet 2016

Cette journée d'absence sera décomptée sur les jours R.T.T. 2016.

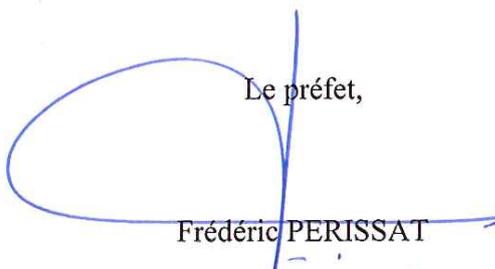
Article 2 : Les permanences seront assurées dans les mêmes conditions que les week-ends et jours fériés.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture des Ardennes est chargé de la mise en œuvre de la présente décision qui sera affichée aux emplacements habituels prévus à cet effet et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

De plus, un avis au public sera diffusé dans deux journaux locaux du département.

Charleville-Mézières, le **08 JUIN 2016**

Le préfet,



Frédéric PERISSAT

Préfecture 08

8-2016-05-30-008

désignation membres TA

Désignation des membres chargés d'assurer la présidence du conseil de discipline de 1ère instance des fonctionnaires territoriaux



(Ardennes – Aube – Marne – Haute-Marne)

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

VU le code de justice administrative ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 89-677 du 18 septembre 1989 modifié relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux ;

DECIDE

Article 1er : Est désigné, en remplacement de M. Pierre CHUCHKOFF, pour présider le conseil de discipline de 1^{ère} instance des fonctionnaires territoriaux siégeant dans le ressort du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne :

- Mme Kolia GALLIER, conseiller affectée au Tribunal administratif le 1^{er} juillet 2016 ;

Sont désignés suppléants :

- Mme le conseiller Elodie JURIN,

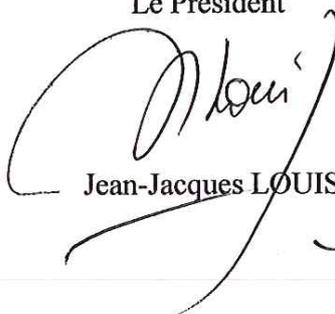
- Mlle le conseiller Clémence SOUSA PEREIRA.

Article 2 : La présente décision sera notifiée par les soins du greffier en chef :

- aux centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, ainsi qu'aux collectivités et établissements de ces départements non affiliés à ces centres de gestion ;
- aux préfets des départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-marne aux fins de publication dans le recueil des actes administratifs de ces départements ;
- aux magistrats désignés.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 30 mai 2016

Le Président



Jean-Jacques LOUIS

Préfecture 08

8-2016-06-06-005

MHRDC Promotion du 14 juillet 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ARDENNES

A R R E T E N° 2016-69

Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016

Le Préfet des Ardennes
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture,

A R R E T E :

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ALEXANDRE Didier**
Adjoint technique ppal 1ère cl, COMMUNE DE REVIN, demeurant à ROCROI.
- **Monsieur ANTOINE Stéphane**
Maître ouvrier, EHPAD Flamanville, demeurant à FLOING.
- **Madame ARNOULD Sandrine née PIRAUX**
Adjoint administratif 1ère cl, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à THIN-LE-MOUTIER.
- **Madame ARTUS Stéphanie née BRICOTEAU**
Sage-femme 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à NOVY-CHEVRIERES.
- **Monsieur AVANZI Johan**
Adjoint tech. ppal 2 cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à BAZEILLES.
- **Madame BALLOT Laurence née AVELANGE**
Adjoint tech. 1ère cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame BALTEAUX Jocelyne née NOIZET**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à L'ECHELLE.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
1/18

- **Madame BEGUE Florence née LANDRIN**
Adj. tech. 1 cl étb. Ens, REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à BREVILLY.
- **Madame BERGER Jocelyne née LOUIS**
Adjoint tech. ppal 2ème cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à LES AYVELLES.
- **Madame BERNARD Valérie née HANRAS**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SAPOGNE-ET-FEUCHERES.
- **Madame BERTHOZ CAUDRON Corinne née BERTHOZ**
Adjoint adm. ppal 1ère cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur BERTRAND Patrick**
Ouvrier d'entretien (OPQ), EHPAD Flamanville, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame BOIZARD Marie-Ange née OURY**
Adjoint. tech. 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à GERNELLE.
- **Madame BONNE Magali née COSSARDEAUX**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à LA BESACE.
- **Madame BOSQUET Mary née BOSQUET**
Adjoint des cadres hospitaliers, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à HANNOGNE-SAINT-MARTIN.
- **Madame BOUILLON Béatrice née BELERT**
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ère cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à VIVIER-AU-COURT.
- **Madame BOUTOILLE Maria née PAQUIN**
Adjoint tech. 1ère cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à AIGLEMONT.
- **Monsieur BRIERRE Hervé**
Adjoint tech. ppal 1ère cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à MONTCORNET.
- **Monsieur BRUNET Philippe**
Adjoint tech. 1ère cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à BALAN.
- **Madame BRUNET Sandrine née DEGEMBES**
Rédacteur ppal 2ème cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à GESPUNSART.
- **Madame BURIDANT Elisabeth née DEVILLERS**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES, demeurant à LA FEREE.
- **Madame CABLAT Sylvana née MIELE**
Adjointe au maire, commune de Balan, demeurant à BALAN.
- **Madame CARTIAUX Véronique née RICARD**
adjoint adm. ppal 2ème cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à LA HORGNE.

- **Madame CHABERT Christine née CHABERT**
Adjoint tech. ppal 2ème cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à VILLERS-SEMEUSE.
- **Madame CHARNEUX Laëtitia née MOROY**
Aide soignante cl sup., CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à FLOING.
- **Madame COLOT Christel née COLOT**
Infirmière en soins généraux, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur CONTI Piergiorgio**
Adjoint tech. ppal 2ème cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à DAMOUZY.
- **Monsieur COPIN Bruno**
Adjoint tech. ppal étb. Ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à RENWEZ.
- **Madame CORDIER Isabelle née CORDIER**
Adjoint adm. 1ère cl, FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIES DES ARDENNES, demeurant à LA FRANCHEVILLE.
- **Madame CROIZIER Chantal née FLUZIN**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE.
- **Madame CUNIN Valérie née RENAULT**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE.
- **Monsieur DANGLEANT Eric**
Technicien territorial, REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à DOUZY.
- **Madame DAURIAC Marianne née GEURTS**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à RETHEL.
- **Monsieur DAVESNE Jean-Marc**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à LAUNOIS-SUR-VENCE.
- **Monsieur DAVESNE Rémi**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à GERNELLE.
- **Madame DEBAILLEUL Carine née GOUVEIA**
Technicienne de laboratoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à VILLY.
- **Madame DEBAY Elisabeth née DELABAERE**
Adjoint tech. ppal 2ème cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à LA FRANCHEVILLE.
- **Madame DEHARBE Nathalie née DEHARBE**
Agent d'entretien qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame DELAHAUT Sandra née ALEXANDRE**
Auxiliaire puéricultrice, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SAINT-MARCEAU.

- **Madame DELAPORTE Sylvie née DELAPORTE**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. Ens, REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur DENICHOUX Jean-Pierre**
Conseiller municipal, commune de Montcornet, demeurant à MONTCORNET.
- **Monsieur DERVIN Eloi**
Adjoint tech. ppal 1ère cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à FLOING.
- **Madame DERVIN Sylvie née DERVIN**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à RETHEL.
- **Monsieur DESTRUMELLE Laurent**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à AMAGNE.
- **Monsieur DI IORIO Robertino**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à DEVILLE.
- **Madame DOLLET Nadia née TRAMOLAY**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à AMAGNE.
- **Madame DOUETTE Isabelle née TREZEUX**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à ROUVROY-SUR-AUDRY.
- **Monsieur DUPONT Claude**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à BALAN.
- **Madame DUPONT Marie-Sophie née MARECHAL**
Puéricultrice, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à RIMOGNE.
- **Monsieur ELOY Bruno**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à DOM-LE-MESNIL.
- **Madame ERBA Nadège née ERBA**
Adjoint d'animation 1 cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à LES MAZURES.
- **Monsieur FARISON Bruno**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur FAURE Hervé**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame FAUX Nicole née CHALANDRE**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à RETHEL.

- **Madame FAYARD Guylène née FAYARD**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à VILLERS-SEMEUSE.
- **Madame FAY Isabelle née PANETTA**
Infirmière, Centre Hospitalier Bélaïr, demeurant à FLOING.
- **Madame FAY Sylviane née PAYARDELLE**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à ARREUX.
- **Madame FERAT Virginie née BAUDOT**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.
- **Madame FLAMION Nathalie née FLAMION**
Professeur d'enseignement artistique hors classe, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur FONTAINE Daniel**
Adjoint au maire, commune de MARGUT, demeurant à MARGUT.
- **Madame FOULOU-BERNARD Aline née FOULOU**
Technicienne de laboratoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.
- **Madame GANDOUIN Jessy née DE JULIS**
Infirmière cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à BALAIVES-ET-BUTZ.
- **Madame GAUTHIER Murielle née GAUTHIER**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Revin.
- **Madame GENIN Dominique née SPADER**
Infirmière de classe supérieure, Centre Hospitalier Bélaïr, demeurant à VIVIER-AU-COURT.
- **Madame GENOT Christine née genot**
Adjoint adm. 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame GIGLEUX Isabelle née GIGLEUX**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à DONCHERY.
- **Monsieur GILLET Patrice**
Adjoint au maire, commune de Montcornet, demeurant à MONTCORNET.
- **Monsieur GOFFIN Philippe**
Adjoint tech. ppal 1cl étbs. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à SEDAN.
- **Madame GOUVERNEUR Marie-Ange née GOUVERNEUR**
Adjoint tech. 2cl étbs. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à AIGLEMONT.
- **Monsieur GROSSELIN Jacques**
Maire, commune de Tourcelles Chaumont, demeurant à TOURCELLES-CHAUMONT.
- **Madame GUERY Pascale née WIEDENKELLER**
Infirmier cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
5/18

- Madame **HAMEL Florence née CARTADE**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à TOURNES.
- Monsieur **HENRION Yann**
Educateur des APS ppal 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- Madame **HODY Valérie née HODY**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à NEUFMANIL.
- Madame **HOMÉ Isabelle née SEIM**
Adjoint technique ppal 2cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- Madame **HOURLIER Valérie née HOURLIER**
Infirmière bloc opératoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- Madame **HURÉ Marie-France née KUNTZ**
Conseillère municipale, COMMUNE D'Auvillers les forges, demeurant à AUVILLERS-LES-FORGES.
- Monsieur **JACQUET Francis**
Ouvrier professionnel qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- Monsieur **JARRE Olivier**
Ingénieur, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à RAILLICOURT.
- Madame **JOSSART Mélinda née JOSSART**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.
- Monsieur **JUGEL Jacky**
Adjoint administratif ppal 2cl, CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES, demeurant à Charleville-Mézières.
- Madame **KEERSTOCK Myriam née DERAM**
Auxiliaire puéricultrice, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à ROCROI.
- Monsieur **LAHAYE Frédéric**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à CHEMERY-SUR-BAR.
- Madame **LAHAYE Patricia née MARLIERE**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à CHEMERY-SUR-BAR.
- Madame **LAIRET Elisabeth née LAIRET**
Maître ouvrier, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.
- Monsieur **LAMY Maxime**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à charleville-Mézières.
- Madame **LANTIER Klara née CLASSEN**
Agent de maîtrise ppal, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à CHALANDRY-ELAIRE.
- Madame **LASZLO Nadine née LASZLO**
Adjoint tech. ppal 2cl, VILLE DE SEDAN, demeurant à SEDAN.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
6/18

- **Monsieur LAURENT Eric**
Adjoint tech. ppal 1cl et.ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à L'ECAILLE.
- **Madame LEBAILLIF Nadine née LEBAILLIF**
Adjoint tech. 1cl étb .ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES.
- **Monsieur LEBLANC Ghislain**
Adjoint tech. 1cl, SIAEP de la source d'Aouste Nord, demeurant à MAUBERT-FONTAINE.
- **Madame LEDDERER Marie-Delphine née PETIT**
Attachée, COMMUNE DE REVIN, demeurant à ROCROI.
- **Madame LEFEBVRE Magali née RAULIN**
Infirmier anesthésiste, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur LEFRANC Gilles**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à VILLERS-SEMEUSE.
- **Monsieur LEJEUNE Fabien**
Adjoint tech. ppal 1cl étb .ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à SAINT-LAURENT.
- **Monsieur LEROY Stéphane**
Adjoint tech. ppal 1cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à SAPOGNE-ET-FEUCHERES.
- **Madame LETELLIER Marie-José née FERY**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à MAUBERT-FONTAINE.
- **Monsieur LEVENT Régis**
Adjoint administratif de 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME.
- **Madame LOBO Isabelle née LOBO**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SAULCES-CHAMPENOISES.
- **Madame LOPEZ Pascale née LOPEZ**
Rédacteur ppal 2cl, COMMUNE DE GIVET, demeurant à GIVET.
- **Madame MACHERET Marielle née ARNOULD**
Aide-soignante de cl. supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à REMILLY-AILLICOURT.
- **Monsieur MANTEAU Laurent**
Animateur ppal 1cl, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à THILAY.
- **Madame MARAGE Viviane née HAAS**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à LA FRANCHEVILLE.
- **Monsieur MARCHAND Johnny**
Adjoint tech. ppal 2cl, commune de Wasigny, demeurant à LA NEUVILLE-LES-WASIGNY.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr

7/18

- **Madame MARECHAL-CAPRARA Christelle née CAPRARA**
Attachée, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur MARY Alain**
Adjoint tech. ppal 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à RENWEZ.
- **Monsieur MELIN André**
Conseiller municipal, commune de Tourcelles Chaumont, demeurant à TOURCELLES-CHAUMONT.
- **Monsieur MERCIER Erick**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame MERCIER Michèle née MIART**
Adjoint administratif de 1ère cl, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SAINT-MARCEL.
- **Monsieur MIGEOTTE Sylvain**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur MILLART Philippe**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à VRIGNE-MEUSE.
- **Madame MINEO Roberte née GRIZOU**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à RENWEZ.
- **Madame MOINY Sylviane née JACOB**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à VIVIER-AU-COURT.
- **Madame MOREAUX Fabienne née PAYON**
Adjoint tech. ppal 2cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à LA FRANCHEVILLE.
- **Madame MORO-TUCCILLO Véronique née MORO**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à SAINT-MENGES.
- **Madame MURARO Manuela née FAILLON**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à REVIN.
- **Madame NEYEN Constance née NEYEN**
Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur NININ Marc**
Technicien de laboratoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame NOLET Béatrice née CAPITAIN**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.
- **Madame OUALI Karine née OUALI**
Agent d'entretien qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à DEVILLE.
- **Madame OUDART Sybille née WAHART**
aide soignante de classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SAINT-MENGES.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr

- **Monsieur PELLEGRINI Arnaud**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à CHATEAU-PORCIEN.
- **Monsieur PERCHE Denis**
Adjoint au maire, commune de Balan, demeurant à BALAN.
- **Madame PLEUTIN Ourdhia née MEDJKOUNE**
Infirmière cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame PLISSON Claudine née COUPAYE**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame POMMIER Nathalie née SMETT**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à CLAVY-WARBY.
- **Madame PONSARD Laurence née SEIM**
Adjoint tech. 2cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à LA FRANCHEVILLE.
- **Monsieur PONSARD Michaël**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à SAINT-LAURENT.
- **Madame POSE Muriel née POSE**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à NOVY-CHEVRIERES.
- **Madame POTIER Virginie née PAILLAS**
Infirmière en soins généraux, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à HANNOGNE-SAINT-MARTIN.
- **Madame RAUCOURT Patricia née LABARRE**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.
- **Monsieur RAYNAUD Jacky**
Premier adjoint au maire, commune de Balan, demeurant à BALAN.
- **Madame RENEL Thérèse née MINEO**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à LA GRANDVILLE.
- **Madame RENOUE Laëtitia née RENOUE**
Adjoint administratif de 1cl, SIAEP de la source d'Aouste Nord, demeurant à LIART.
- **Madame RIOU Véronique née RIOU**
Préparatrice en pharmacie, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur ROCHETTE Bruno**
Adjoint tech. 2 cl, COMMUNE de LES MAZURES, demeurant à LES MAZURES.
- **Monsieur ROLLET Gérard**
Adjoint tech. ppal 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame SALHI Maryline née SALHI**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à NEUFMANIL.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
9/18

- **Madame SARICA Marie-France née HUART**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à BAZEILLES.

- **Madame SAVOURAT Laurence née NICOLAS**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.

- **Madame SCHICK Sandrine née JACQUES**
Adjoint technique ppal 2cl, VILLE DE SEDAN, demeurant à BALAN.

- **Monsieur SCHLOSSER Hugues**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à LUCQUY.

- **Madame SCIACCA Roselyne née RICHARD**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à REVIN.

- **Madame SERANT Nicole née ROGISSART**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à LES MAZURES.

- **Monsieur SIMON Martial**
Adjoint tech 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à SEDAN.

- **Madame SINGERY Véronique née SINGERY**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA.

- **Monsieur STEVENIN Bernard**
Conseiller municipal, commune de Novy Chevrières, demeurant à NOVY-CHEVRIERES.

- **Madame STEVENIN Catherine née STEVENIN**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE.

- **Madame TAKACS Isabelle née MASSON**
Maître ouvrier, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à FLIZE.

- **Madame THIRY Noëlle née THIRY**
Adjoint tech. ppal 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à BLAGNY.

- **Monsieur THUILLIER Michel**
Ancien conseiller municipal, COMMUNE DE GESPUNSART, demeurant à GESPUNSART.

- **Madame TISSIERE Séverine née TAICLET**
Infirmière de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS.

- **Madame URBAN Isabelle née URBAN**
Aide-soignante de cl. supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.

- **Madame VACHEZ Katy née LEBEGUE**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à RETHEL.
- **Madame VALENTIN Béatrice née LEPAGE**
Assistante médico-administrative de cl sup., CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à BAZEILLES.
- **Madame VALET Jacqueline née VALET**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à VOUZIERES.
- **Monsieur VERONESE Pascal**
Adjoint tech. ppal 2cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame VIOLET Odette née GAY**
Conseillère municipale, commune de Novy Chevrières, demeurant à NOVY-CHEVRIERES.
- **Madame VISCARDY Danielle née VISCARDY**
Adjoint administratif de 1cl, Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, demeurant à GIVET.
- **Monsieur WUATELET Arnaud**
Attaché, REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame ZASSE Arielle née PICARD**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame ZWISLER Christine née ZWISLER**
Adjoint tech. 1cl étb. ens., REGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE, demeurant à BEAUMONT-EN-ARGONNE.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- **Madame ALEXANDRE Pascale née DELAT**
Aide-soignante cl supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à ANGECOURT.
- **Madame ALVES DE PINHO Joëlle née DUVAL**
Ouvrier professionnel qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Madame ARNOULT Micheline née ARNOULT**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame BACCHETTA Pascale née RONDEL**
Assistante médico-administrative, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à NEUVIZY.
- **Monsieur BARBIER Arnaud**
Adjoint technique 2cl, SIAEP de la Source d'Aouste, demeurant à LA FEREE.
- **Madame BARRET Luce née BARRET**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
11/18

- Madame **BAUDRILLARD** Rose-Marie née **DE SAMPAIO**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à RENWEZ.
- Madame **BENOIT** Anna née **TERESZKIEWICZ**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.
- Madame **BILLAUELLE** Christine née **BILLAUELLE**
Rédacteur ppal 1cl, VILLE DE SEDAN, demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS.
- Monsieur **BOULET** Denis
Ingénieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- Madame **BRASSEUR** Danielle née **ERBA**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à VIVIER-AU-COURT.
- Madame **CAMPAGNIE** Sylvie née **TISSIER**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- Monsieur **COMPERO** Eric
Infirmier cadre de santé, Centre Hospitalier Bélair, demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE.
- Monsieur **COOLBRANDT** Jean-Louis
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à GIVONNE.
- Madame **COOLBRANDT** Marie-Agnès née **PILET**
Cadre supérieure de santé, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à GIVONNE.
- Monsieur **DELABIE** Gérard
Rédacteur ppal 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- Monsieur **DELEAU** Philippe
Aide-soignant de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- Monsieur **DEROSES** Patrice
Adjoint tech. ppal 2CL, commune de Bogny-sur-Meuse, demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME.
- Madame **FAY** Patricia née **FRIOB**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à FLIZE.
- Madame **FROUSSART** Florence née **FROUSSART**
cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS.
- Monsieur **GALLET** Jean-Jacques
Adjoint technique 2cl, COMMUNE DE REVIN, demeurant à REVIN.
- Madame **GANDOUIN** Béatrice née **GRIDAINE**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- Madame **GARCIA** Maria-Carmen née **GARCIA**
Agent spécialisé ppal 2cl des écoles maternelles, COMMUNE de Nouzonville, demeurant à NOUZONVILLE.
- Madame **GIRARD** Laurence née **ADAMCZYK**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME.

- **Monsieur GOSSART Paul**
Adjoint technique 2cl, SIAEP de la source d'Aouste Nord, demeurant à AOUSTE.
- **Monsieur HANON Fabien**
Ouvrier professionnel qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame HAUDECOEUR Lydia née TILQUIN**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à CHILLY.
- **Madame HUREAUX Cora née TOUPET**
Infirmière cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur JACQUEMIN Eric**
Aide-soignant cl exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur JEAN Pascal**
Adjoint technique ppal 2cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur KUTTER Laurent**
Adjoint technique 1cl, Centre communal d'action sociale Mouzon, demeurant à MOUZON.
- **Monsieur LAMBERT Xavier**
Agent de maîtrise ppal, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame LANCERAUX Annouchka née JOLY**
Infirmière cl supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à BALAN.
- **Madame LAURANT Brigitte née BOCQUILLON**
Attachée principale, VILLE DE SEDAN, demeurant à CHEMERY-SUR-BAR.
- **Madame LAURENT Sylvie née MOUROCQ**
Adjoint administratif. 1cl, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à NOUZONVILLE.
- **Monsieur LEBEAU Patrick**
Adjoint technique ppal 1cl, VILLE DE SEDAN, demeurant à BALAN.
- **Madame LE BOURDON Lysiane née DELEAM**
Adjoint administratif 1cl, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à FLOING.
- **Madame LEROY Magali née COLSON**
Adjoint technique 2cl, COMMUNE DE SAINT MENGES, demeurant à SAINT-MENGES.
- **Madame MACHU Isabelle née EGGERMONT**
Sage-Femme, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à VIVIER-AU-COURT.
- **Madame MARQUIS Nadège née ELIET**
Adjoint administratif 1cl, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à NOUZONVILLE.
- **Monsieur MIGNON Denis**
Technicien supérieur hospitalier, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame MONVOISIN Catherine née HUNIN**
Ingénieur hospitalier ppal, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à RENWEZ.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
 Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
 Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
 13/18

- **Monsieur PERRIN Christophe**
Attaché ppal, VILLE DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Madame PIA Corinne née PIA**
Technicienne de laboratoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à GIVONNE.
- **Madame PICARD Karine née PICARD**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à GESPUNSART.
- **Madame PLUET Martine née LORET**
Assistante médico-administrative, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SAINT-MARCEAU.
- **Madame PONTOISE Dominique née GUILLAUME**
Secrétaire de mairie, commune de Thelonne, demeurant à CHEMERY-SUR-BAR.
- **Madame POPLINEAU Catherine née MIET**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à ILLY.
- **Monsieur POULAIN Patrick**
Adjoint technique 1cl, COMMUNE DE TOURNES, demeurant à TOURNES.
- **Monsieur REGIS Xavier**
Agent de maîtrise, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame SCHMITZ Isabelle née SCHMITZ**
Rédacteur ppal 1cl, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame SINGERY Jacqueline née ROGER**
Auxiliaire puéricultrice, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à BOULZICOURT.
- **Madame SOBACO Valérie née GUERET**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SAINT-MARCEL.
- **Monsieur TALBI Omar**
Animateur, VILLE DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Madame WARZEE Chantal née BUGNET**
Cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à ARTAISE-LE-VIVIER.
- **Monsieur WERY Régis**
Maître ouvrier ppal, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à BELVAL.
- **Monsieur ZANETTE Claude**
Agent de maîtrise, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à WADELINCOURT.

Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- **Monsieur BERNARD Jean-François**
Educateur des APS ppal 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à PRIX-LES-MEZIERES.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
14/18

- Madame **BLONDELET Marie-José née BLONDELET**
Infirmière bloc opératoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR.
- Madame **CAHEN Véronique née TELLIER**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- Madame **CAMBREA Annie née SCHUSTER**
Adjoint administratif ppal 1cl, VILLE DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- Madame **CANTARERO Lucia née CANTARERO**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à NEUFMANIL.
- Madame **CARBON Marie-Christine née LAMOTTE**
auxiliaire de puériculture, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à VIVIER-AU-COURT.
- Madame **CARDOSO Corinne née ABDEFEDIL**
Diététicien cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- Monsieur **COLLARD Dominique**
Adjoint technique ppal 1cl, commune de Bogny-sur-Meuse, demeurant à bogny sur meuse.
- Madame **CUGNET Nadine née CUGNET**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à VILLERS-SEMEUSE.
- Madame **CUNIN Maud née HURAND**
Aide-soignante de cl. exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à HARAUCOURT.
- Madame **DEFLANDRE Patricia née COLUCCIA**
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- Monsieur **DROUARD André**
Maire, commune de Balan, demeurant à BALAN.
- Madame **DUVAUCHEL Evelyne née DUMANGE**
Infirmière cadre de santé, Centre Hospitalier Bélaïr, demeurant à WARCQ.
- Madame **EVARD-LEROY Florence née EVARD**
Préparatrice en pharmacie cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à SIGNY-L'ABBAYE.
- Madame **FLOQUET Brigitte née CLAEYS**
Infirmière cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à RENWEZ.
- Monsieur **FOCHESATO François**
Adjoint technique ppal de 1cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES.
- Monsieur **FONTAINE Denis**
Adjoint technique ppal 1 cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- Madame **GAIOTTO Nadia née ARMI**
Agent des services hospitaliers cl sup., CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à ILLY.
- Monsieur **GERVAISE Jean-Claude**
Rédacteur ppal 1cl, COMMUNE de Nouzonville, demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE.
- Madame **GRIDAINE Anita née TRESONNE**
Technicien de laboratoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à RENWEZ.

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
15/18

- **Madame GROSJEAN Armelle née GROSJEAN**
Technicien ppal 2cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame GRUN Béatrice née AUZANNE**
Assistante médico-administrative cl except., CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à brieulles sur bar.
- **Monsieur GUILLEMIN Roger**
Adjoint technique ppal 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à REMILLY-AILLICOURT.
- **Madame HOCHART Anne née DEMOULIN**
Infirmière cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à REMILLY-LES-POTHEES.
- **Madame HOFFMANN-GESSION Evelyne née GESSON**
Assistante maternelle, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame IBARISSENE Bernadette née TRICQUENEAUX**
Aide-soignante cl exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur JOSSE Dominique**
Technicien, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à SAINT-LAURENT.
- **Monsieur KERSUZAN Loïc**
Attaché, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame KRANTZ Myriam née ALLAIN**
Adjoint administratif ppal 1cl, VILLE DE SEDAN, demeurant à FLOING.
- **Monsieur LAGRANGE Gilbert**
Adjoint technique ppal 2cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur LAMBERT Martial**
Adjoint technique ppal 1cl, COMMUNE DE MOUZON, demeurant à MOUZON.
- **Monsieur LANCETTI Thierry**
Technicien supérieur hospitalier de 1cl, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA.
- **Madame LAURENT Lucette née HOLLEAU**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur LEDEME Jean-Michel**
Attaché principal, COMMUNE de Nouzonville, demeurant à NOUZONVILLE.
- **Madame LEPORCQ Sylvie née GRANDMAIRE**
Technicienne de laboratoire, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à ROCROI.
- **Monsieur L'HUILLIER Philippe**
Agent de maîtrise principal, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à FLIZE.
- **Madame LIMELETTE Monique née PAGNIE**
Puéricultrice cadre sup. de santé, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.

- **Monsieur LOTTERIE Christophe**
Directeur territorial, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à NEUFMANIL.
- **Madame MAISCOCQ Christine née MAISCOCQ**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME.
- **Madame MALICET Sonia née MALICET**
Infirmier cadre de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Monsieur MARCHAL Jean-Paul**
Rédacteur principal de 1ère cl, CCAS DE SEDAN, demeurant à DOUZY.
- **Madame MARCHAL Mireille née MARCHAL**
Assistante médico-administrative de cl. except., Centre Hospitalier Bélaïr, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame MAZURAK Chantal née HULOT**
Rédacteur principal 2ème cl, commune de Bogny-sur-Meuse, demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE.
- **Madame MICHAUX Marie-Elisabeth née MICHAUX**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame MIGNON Brigitte née HIRARDOT**
Infirmière cadre sup. de santé, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame MURGUET Véronique née LESIEUR**
Adjoint administratif ppal 1cl, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE.
- **Madame PELISSERO Brigitte née FEYTE**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à VILLERS-SEMEUSE.
- **Madame PICOT Myriam née BLUYSEN**
Adjoint administratif 1cl, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame QUENTIN Sylvie née MOLINER**
Adjoint des cadres cl normale, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Madame RATAUX Christine née DÉBART**
Auxiliaire puéricultrice, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à LAUNOIS-SUR-VENTE.
- **Monsieur RAVENEL Bernard**
Adjoint administratif ppal 1cl, Centre communal d'action sociale Mouzon, demeurant à MOUZON.
- **Madame RECALT Françoise née HUCBOURG**
Aide-soignante de cl exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur REMACLY Jean-Pascal**
Aide-soignant de cl exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur ROLAND Patrick**
Technicien supérieur hospitalier 1cl, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à FLOING.
- **Madame ROTA Agnès née THEVENIN**
Aide-soignante, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à FLIZE.

- **Monsieur ROUCHETTE Alain**
Directeur général adjoint, CA CHARLEVILLE-MEZIERES/SEDAN, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame STEFANON Martine née STEFANON**
Adjoint administratif ppal 2ème cl, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame THIEBAULT Marie née NANCY**
Assistante médico-administrative, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à Charleville-Mézières.
- **Madame TUOT Béatrice née TUOT**
Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à GLAIRE.
- **Madame VALET Martine née FALLON**
Aide-soignante de cl exceptionnelle, Groupe hospitalier sud Ardennes, demeurant à RETHEL.
- **Madame VALLOGGIA Pascale née VALLOGGIA**
Infirmière, Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE.
- **Madame VAN STAEN Brigitte née BUYSSE**
Cadre de santé, EHPAD Flamanville, demeurant à SEDAN.
- **Monsieur VILPOIX Christian**
Adjoint technique ppal 1cl, VILLE de Charleville-Mézières, demeurant à LES AYVELLES.
- **Madame WERY Michèle née WERY**
Aide-soignante de cl exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE SEDAN, demeurant à FLOING.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Monsieur le secrétaire général, Madame et Messieurs les sous-préfets de Rethel, Sedan et Vouziers, ainsi que Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Charleville-Mézières, le 06/06/2016

Le Préfet



Frédéric PERISSAT

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES
Standard: 03 24 59 66 00 – Télécopie: 03 24 58 35 21 – @: prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : www.ardennes.gouv.fr
18/18